

Intervention du 09/11/2015 USR-CGT Arles

Le gouvernement met en avant l'idée que les retraités sont dans une meilleure situation que la moyenne de la population. La réalité des personnes retraitées est différente des calculs, relayés par les médias.

Examinons l'évolution réelle du pouvoir d'achat des pensions déjà liquidées.

Les têtes bien pensantes, qui dénoncent avec zèle les privilèges des retraités ont fait une découverte sensée surprendre. Les retraités sont plus nombreux que les actifs à posséder leur logement. Ce n'est ni surprenant, ni original, quand on sait que la maison est le plus souvent le fruit d'économies et d'endettements de toute une vie.

Quant, à l'argument que les personnes âgées de plus de 65 ans tirent, en moyenne, 19% de leurs revenus, de loyers, de dividendes et autres intérêts, il faut savoir que l'essentiel de ces sommes provient des familles les plus riches. Mêler dans une même statistique, les pensions des salariés et les revenus indécents des Bettencourt, Wendel, Mulliez, et toute la clique de la haute bourgeoisie, relève de la mauvaise foi évidente.

Avant les réformes Balladur de 1993 pour le régime général, de Jospin en 2003 pour la Fonction Publique, et de Sarkozy en 2008 pour les régimes spéciaux, les pensions étaient indexées sur les salaires. Depuis elles sont, pour tous, indexées sur l'indice des prix à la consommation. Ce nouveau mode d'évolution des pensions était sensé garantir le pouvoir d'achat des retraités. Il n'en a rien été.

Les dépenses contraintes pèsent de plus en plus. Elles ne sont pas les mêmes pour tous les retraités. Elles pèsent beaucoup plus lourdement sur les petites pensions. Pour les 20% des ménages aux revenus les plus faibles, elles représentent 75% du budget, alors, qu'en moyenne, elles pèsent pour 36% des dépenses. La pension moyenne étant de 1306 euros brut par mois, la grande majorité des retraités est directement impactée par le poids croissant des dépenses contraintes, par la diminution du pouvoir d'achat.

La situation des personnes touchant la pension de réversion s'avère plus sensible. Elle concerne 4,4 millions de personnes, essentiellement des femmes (89%), dont 1,1 million ne perçoivent pas de pension de droit direct. Plus d'une femme sur 4 ne reçoit que la réversion. Cette pension de réversion concerne de plus en plus de monde, +14% depuis 2004 dans le régime général. Les services publics répondent de moins en moins aux besoins d'un nombre grandissant de retraités, que ce soit dans le domaine des transports, de la santé, de l'aide à l'autonomie. Il est impératif que le droit fondamental de solidarité des systèmes de retraite soit maintenu et conforté.

Si, avant 1993, l'évolution des pensions indexée sur celle des salaires a permis une évolution parallèle du pouvoir d'achat des retraités et des salariés et, ainsi, une participation des retraités aux fruits de la croissance, l'indexation sur l'indice des prix à la consommation depuis 1993, 2003, ou 2008 selon les régimes, a provoqué un décrochement des pensions sur les salaires.

Selon les analyses du COR, ces dernières années le niveau de vie des salariés progresse en moyenne de 1% par an alors que celui des retraités diminue, au mieux stagne. Au bout de 20 ans l'écart de niveau de vie salarié-retraité atteint 22%. Les pensions prennent du retard. Alors que de 2003 à 2010, les pensions progressaient de 11,6%, les salaires progressaient de 17,1% et le SMIC, montant correspondant au minimum pour vivre dignement, de 23,2%. Depuis 2003 l'écart se creuse entre SMIC et pensions. Des milliers de retraités partis avec une pension égale ou légèrement supérieure au SMIC se retrouvent aujourd'hui largement sous le seuil du salaire minimum. L'indexation des pensions sur l'indice des prix à la consommation ne garantit pas le niveau de vie des retraités. Face à la richesse produite, les retraités voient régulièrement leur pouvoir d'achat reculer.

Le niveau de vie des retraités a été diminué par diverses mesures fiscales : suppression de la demi part fiscale aux parents isolés, aux veufs et aux veuves, imposition de la majoration de 10% pour ceux qui ont élevé 3 enfants, instauration de la CASA de 0,3%, augmentation de la TVA, et j'en passe.

Avant les réformes de la droite et du PS, les pensions du régime général étaient liquidées sur la base des 10 meilleures années et acquises avec 37,5 ans de cotisations. Aujourd'hui la liquidation s'opère sur la moyenne des 25 meilleures années et 42 ans de cotisations. Pour les retraites complémentaires ARRCO et AGIRC, le Medef et ses complices CFDT, CFTC, et CGC viennent de signer un accord qui entérine la retraite à 63 ans pour les salariés du secteur privé. Accord qui va donner des idées au gouvernement pour s'attaquer aux retraites de la Fonction Publique et aller vers la retraite à 65 ans, voir 68 ans comme le réclame le Medef.

Le taux de pauvreté chez les retraités augmente d'année en année. 5 millions de personnes ont leur pension revalorisée pour atteindre le minimum contributif de 637,32 euros, 17% ont moins de 600 euros.

Qui décide du sort des retraités ? Avant les réformes mises en œuvre à partir des années 80, les pensions étaient, tant pour leur liquidation que pour leur évolution, en lien direct avec les salaires qui étaient négociés par les partenaires sociaux. Depuis la mise en place de la dernière réforme de 2014, l'évolution des pensions est décidée par le seul gouvernement sur la base d'un rapport du Comité de Suivi des

Retraites au sein duquel ne siège aucune organisation de retraités. Il n'existe aucun lieu, aucune instance qui permette aux retraités, de négocier ou même d'émettre un avis sur l'évolution des pensions.

Allons-nous nous laisser tondre encore longtemps sans réagir ?

Nous sommes 16,7 millions de retraités, soit près de 27% de la population, et bientôt nous serons majoritaires dans l'électorat politique. Montrons que nous sommes une force à ne pas négliger. Toute notre vie nous nous sommes battus pour améliorer la vie de tous contre les privilèges de quelques uns, pour une meilleure répartition des richesses et la suppression de la pauvreté dans notre pays. Le mardi 24 novembre soyons mobilisés, nombreux pour montrer au pouvoir à la solde des nantis que nous sommes encore là, bien vivant et combatifs.

Nous revendiquons pour les retraités : l'arrêt du gel des pensions et l'abrogation des mesures fiscales régressives, l'augmentation des pensions directes et de réversion, l'amélioration de notre pouvoir d'achat, aucune pension ne doit être inférieure au SMIC pour une carrière complète, le retour à une revalorisation annuelle des pensions au 1^{er} janvier prenant en compte l'évolution des salaires, la mise en œuvre au 1^{er} janvier 2016 d'une loi sur l'adaptation de la société au vieillissement avec la prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité Sociale, le développement et le renforcement des services publics indispensables à une vie digne, enfin la suppression des exonérations sociales et fiscales pour les entreprises.

Le but de cette assemblée est que chacun d'entre nous se sente concerner par ce moment de colère et que son organisation ne soit pas seulement le fait de quelques uns mais de tous. Alors quelles idées pour un rassemblement visible et tonique le 24 novembre ?, quelles propositions de diffusion de notre appel ?, un porte à porte dans chacun de nos quartiers, une diffusion sur la marché du mercredi 18 novembre ou du samedi 21, ou les 2 à la fois, quels mots d'ordre pour alimenter la manifestation ?.

Voici chers camarades quelques idées non exhaustives que nous pourrions débattre et développer.